

Société internationale du réseau Économusée

Gabrielle Nammour

Volume 6, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/000176ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/000176ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Nammour, G. (2008). Société internationale du réseau Économusée. *Rabaska*, 6, 254–255. <https://doi.org/10.7202/000176ar>

Société internationale du réseau**ÉCONOMUSÉE®**203, Grande-Allée Est
Québec (Québec) G1R 2H8Téléphone : (418) 694-4466
Télécopieur : (418) 694-4410
Courriel : info@economusees.com
Toile : www.economusees.com***Les ÉCONOMUSÉES s'exportent en Europe du Nord***

Une entente a été signée à Québec le 11 avril 2008 entre la Société internationale du réseau ÉCONOMUSÉE (SIRÉ) et cinq pays d'Europe du Nord pour l'implantation de treize ÉCONOMUSÉES sur leurs territoires durant les trois prochaines années. Ce projet d'envergure mijotait depuis un certain temps : de nombreux échanges avaient eu lieu entre le Québec et la Norvège, l'Islande, l'Irlande du Nord, la République d'Irlande et les îles Féroé. Des représentants de ces pays sont venus suivre une formation à Québec afin de bénéficier de l'expertise de l'équipe de la SIRÉ et visiter des ÉCONOMUSÉES.

L'annonce officielle de l'entente s'est faite lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville de Québec, en présence de nombreuses personnalités, dont monsieur Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et député de Louis-Hébert, d'une délégation de vingt-cinq représentants des pays européens signataires et de nombreux journalistes.



Annnonce officielle de l'entente entre la SIRÉ et des pays d'Europe du Nord.
Gracieuseté du réseau Économusée

La SIRÉ passe ainsi à une nouvelle étape de son développement. Elle était sollicitée depuis de nombreuses années par différents pays d'Europe,

d'Amérique du Sud et d'Asie pour exporter le concept ÉCONOMUSÉE. Si elle a choisi ces cinq premiers pays d'Europe du Nord, c'est parce qu'ils ressemblent au Québec par leur géographie, leur climat et leurs produits. « Pour le rayonnement de notre culture entrepreneuriale, c'est une extraordinaire vitrine qui met en lumière, une fois de plus, la créativité et le savoir-faire québécois », dit fièrement monsieur Cyril Simard, président-directeur général de la SIRÉ.

Création entièrement québécoise, le réseau ÉCONOMUSÉE existe depuis déjà seize ans et compte actuellement trente-trois entreprises au Québec et dix-sept dans les provinces de l'Atlantique, toutes propriétés d'artisans des secteurs des métiers d'art et de l'agroalimentaire. Leur vocation est de mettre en valeur le savoir-faire traditionnel en l'adaptant au goût du jour et, pour cela, d'ouvrir les portes de leur atelier aux visiteurs en partageant avec eux les secrets de leur technique ancestrale, perpétuant ainsi la transmission d'un héritage patrimonial culturel de génération en génération.

Présent lors de la conférence de presse en tant que signataire de l'entente, monsieur Helge Andre Njaastad voit dans le concept unique ÉCONOMUSÉE une façon de conserver la mémoire et le savoir-faire d'un peuple : « C'est toujours un défi de trouver des solutions pour conserver et développer notre héritage et nos traditions. Il ne faut pas oublier le savoir des générations antérieures. Le concept ÉCONOMUSÉE est une idée sensationnelle qui pourrait avoir une valeur inestimable pour nous sur le vieux continent », analyse M. Njaastad, président du Comité de la culture et des ressources du *Hordaland County Council* et maire de la municipalité d'Austevoll, en Norvège.

Le projet sera financé à 50 % par la Communauté européenne. En vertu de cette entente, treize ÉCONOMUSÉES seront créés de l'autre côté de l'Atlantique œuvrant, entre autres, dans la fabrication de bateaux, le travail du cuir et la conservation des sardines, et cinq nouveaux verront le jour au Canada.

La chaire UNESCO en patrimoine culturel de l'Université Laval, dont monsieur Claude Dubé est titulaire, est l'un des partenaires de cet ambitieux projet. Le programme de six cours, totalisant trois unités d'éducation continue, suivi par la délégation européenne à Québec, a été sanctionné par une attestation octroyée par le doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, monsieur Richard Pleau, lui donnant ainsi une dimension universitaire officielle.

La SIRÉ justifie ainsi plus que jamais son appellation « internationale » et sa mission universelle de conservation, de mise en valeur et de transmission des métiers traditionnels, assurant ainsi un développement durable dans des régions peu favorisées à l'origine, et une nouvelle vie à des métiers qui étaient en voie de disparition.